

## **COMPTE RENDU**

*de la réunion ordinaire du Conseil Municipal  
du vendredi 26/01/2024 à 20h30  
Salle du Conseil Municipal*

Etaient présents : Madame Michèle PARENT, Messieurs Jean-François ESTACHY, Philippe WOURM, Jean-Luc BOUDOUARD, Jonathan BONNEFONT, David SABATER, Joël ROBERT et Ludovic DISDIER.

Madame Marie-José GARNIER absente excusée, pouvoir donné à Monsieur Ludovic DISDIER.  
Monsieur Eric DELAMARE absent excusé, pouvoir donné à Monsieur Jean-François ESTACHY.

Séance ouverte à 20h40.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Philippe WOURM.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24/11/2023 -**

Une abstention, approuvé à la majorité absolue.

## **DELIBERATIONS**

### **OUVERTURE DU QUART DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT –**

En attente de l'adoption du budget primitif ou au plus tard le 15 avril, il est d'usage d'ouvrir par anticipation le quart du budget d'investissement de l'exercice de l'année N-1 ; ceci afin d'engager, liquider et mandater les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la réalisation de travaux ayant déjà fait l'objet de décisions favorables.

Monsieur le Maire demande l'autorisation du conseil municipal pour l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 12 000,00 € dont l'affectation est la suivante :

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 3 000,00 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 9 000,00€

Approuvé à l'unanimité.

### **VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE N° ZC158 –**

Cette parcelle avait déjà suscité l'intérêt d'un acquéreur qui s'est rétracté par la suite.

Un nouvel acquéreur potentiel s'est manifesté par courrier, proposant un prix de 60,00 €/m<sup>2</sup> pour la totalité des 2662 m<sup>2</sup>, en vue d'une installation professionnelle dans le domaine de la mécanique TP. Monsieur le Maire explique au conseil l'intérêt de cette vente, dans la perspective du financement de la part communale relative aux travaux de rénovation énergétique des logements communaux.

Approuvé à l'unanimité.

## **CHEMIN DE PINDREAU –**

Monsieur le Maire expose la situation du chemin référence ZB7 qui était mis en cause par un habitant du Laus qui souhaitait que celui-ci respecte le cadastre, et ne passe plus sur sa parcelle. L'intéressé ne souhaite pas vendre sa parcelle à la commune. Le conseil municipal désire que Monsieur le Maire propose que la commune s'engage à remettre le chemin au bon endroit sous réserve que le propriétaire de la parcelle prenne en charge le bornage.

Approuvé à l'unanimité.

## **TRAVERSE DE GYCQUIÈRES –**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la propriétaire de la maison récemment construite entre le Chemin de Gyquières et la Traverse de Gyquières, aux termes duquel elle évoque un échange de parcelle avec la commune qui avait reçu un accord de principe sous la précédente municipalité ; mais qui n'a pas été concrétisé à ce jour. Cela aura pour effet de neutraliser la Traverse de Gyquières et il sera nécessaire de créer une servitude car il existe des réseaux souterrains.

Une abstention. Le conseil vote l'échange de parcelle à la majorité absolue.

## **DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE POLYVALENTE –**

La caisse locale de Groupama demande la mise à disposition de la salle polyvalente pour son assemblée générale. Monsieur le Maire sort de la salle étant partie prenante.

Rejeté à l'unanimité pour une mise à disposition à titre gracieux.

Adopté à l'unanimité pour une location au tarif en vigueur.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Une réunion avec les représentants de Territoire d'Énergie 05 a eu lieu en mairie le 19/01/24 pour le compte-rendu du résultat d'analyse énergétique globale concernant la rénovation énergétique des logements communaux.
- Pour info : Gîte n°9 : le devis pour la fourniture et la pose de menuiseries double vitrage en remplacement des menuiseries d'origine s'élève à 11 580,56 € TTC, sur la base de 4 fenêtres, 5 châssis, une porte d'entrée et une porte de garage. Il est proposé en supplément 2 volets roulants électrique pour un total TTC de 2 465,01 €.
- Un arbre est tombé sur l'appentis à côté de l'école : le devis des travaux de réparation s'élève à 3 405,07 € TTC. On est en attente du retour de l'assurance.
- Devis d'entretien Kangoo des services techniques : 961,27 €
- Chemin de Costa Plana : la cause a été plaidée le 12 janvier 2024. Le verdict de la cour d'appel sera rendu ultérieurement. Les frais d'avocat s'élèvent à 1243,20 €
- Demande d'arrêté de voirie sur la Rue de la Poste pour l'installation d'une grue en vue de procéder à la rénovation de toiture au n°7 de la Traverse de la Remise. La circulation se fera par la Traverse de la Remise.

Séance levée à 22h30.

Fait à St-Etienne le Laus, le 20/02/2024.

Le Secrétaire de séance  
Philippe WOURM



Le Maire  
Jean-François ESTACHY

